

NEW BRUNSWICK ENERGY AND UTILITIES BOARD

P.O. Box 5001
15 Market Square, Suite 1400
Saint John, NB
E2L 4Y9

Telephone: 506-658-2504
Fax: 506-643-7300
Email: general@pub.nb.ca



PROVINCE OF NEW BRUNSWICK
PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS

C. P. 5001
15, Market Square, Bureau 1400
Saint John, Nouveau-Brunswick
E2L 4Y9

Téléphone : 506-658-2504
Télécopieur : 506-643-7300
Courriel : general @pub.nb.ca

16 novembre 2010

PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE

À : Toutes les parties intéressées

Objet : Directive émise par la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick relative au processus d'interrogation

Veillez prendre note que la Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (la Commission) a décidé qu'au cours de toutes les audiences publiques futures, les interrogatoires par écrit, ou demandes de renseignements (DR) présentés par quelque partie que ce soit devront être numérotés **consécutivement** peu importe si la demande est soumise durant la première ou la deuxième ronde de questions.

Par exemple, si une partie a présenté 15 DR durant la première ronde de questions, la première DR de la deuxième ronde de questions portera le numéro 16.

La Commission encourage, en outre, toutes les parties à adopter le format de présentation suivant lorsqu'elles font des dépôts de demandes de renseignements :

Nom du demandeur (partie présentant la DR) **Numéro DR** **Date de la DR**

En référence à l'élément probant :

Question :

Nous croyons que cette manière de procéder fera l'affaire de tous. Toute partie ayant des questions ou des préoccupations est invitée à communiquer avec le personnel de la Commission au 506-658-2504.

Sur ce, veuillez agréer l'expression de mes salutations distinguées.

Lorraine Légère
Secrétaire de la Commission